





Projet de renforcement des capacités institutionelles en matière de REDD pour la gestion durable des forêts dans le bassin du Congo

TERMES DE REFERENCE

TEST DE L'APPLICATION INFORMATIQUE DU SYSTEME DE NOTIFICATION ET D'HOMOLOGATION DES PROJETS REDD+ EN RDC

1 Informations administratives

Sous-composante	3A – Mise en place d'une cellule d'appui aux projets REDD+
Code et intitulé de l'activité	2.3 – Mettre en place un système de notification et registre des
	projets/initiatives REDD+ dans les pays du bassin du Congo
Institution prestataire	ONFI
Noms et coordonnées du	Pascal Cuny (Onfcameroun@gmail.com)
référent des institutions	
prestataire	

2 Contexte

Dans le cadre du projet de renforcement des capacités institutionnelles en matière de REDD+ pour une gestion durable des forêts dans le bassin du Congo (projet régional REDD+) financé par la Banque mondiale et mis en œuvre par la COMIFAC, il a été mis en place une cellule d'appui aux projets REDD+ (CAPREDD+). La CAPREDD+ répond aux principales missions : (i) de renforcer l'expertise des promoteurs de projets REDD+ dans les six pays du bassin du Congo (Cameroun, Congo, RDC, RCA, Gabon et Guinée équatoriale) ; (ii) de capitaliser et de disséminer les bonnes pratiques issues des expériences menées dans les projets REDD+ entre les promoteurs de projets et enfin (iii) de capitaliser l'expérience des projets REDD+ auprès des coordinations nationales REDD+ (CN-REDD).

Six résultats spécifiques sont attendus de la CAPREDD+, à savoir : (i) la mise à jour d'un inventaire complet des projets et des initiatives REDD+ dans les six pays du bassin du Congo ; (ii) l'évaluation et la capitalisation des leçons apprises des projets et initiatives REDD+ auprès des CN-REDD et des promoteurs de projets ; (iii) la mise en place d'un système de notification et registre des projets REDD+ dans les pays du bassin du Congo et au niveau régional ; (iv) la mise en place et l'animation d'un réseau des acteurs des projets REDD+ ; (v) la mise en place d'un site web en vue de faciliter le partage et la capitalisation des informations ainsi que la mise en réseau des acteurs et enfin (vi) la fourniture des appuis techniques et des formations aux promoteurs de projets et initiatives REDD+.

Pendant et en marge des ateliers de lancement de la CAPREDD+ tenus au Cameroun, au Congo et en RDC, les promoteurs de projets REDD+ ont été consultés sur les besoins prioritaires de formation. Suivant les types de besoins exprimés, trois principales cibles de formation ont été définies : la première est constituée de personnes qui envisagent d'initier un projet REDD+ sans pour autant disposer de capacités suffisantes pour le faire ; la deuxième de personnes impliquées dans des projets relativement avancés qui souhaitent recevoir des formations approfondies sur des thématiques spécifiques et la troisième catégorie de spécialistes de certains domaines techniques dont le concours est considéré comme indispensable dans le développement et la mise en œuvre des projets.

Pour répondre efficacement à ces besoins de formations, les activités de formation ont été organisées en trois packages : un package « apprenants débutants » constitué d'un module sur le cycle de projet REDD+; un package « apprenants avancés » composé de cinq modules (application des standards de certification carbone, application des standards de certification socio-environnementale, élaboration du scénario de

référence, évaluation des impacts sociaux et environnementaux et analyse de la faisabilité économique et financière d'un projet REDD+) et enfin un « package spécialistes » constitué de trois modules (utilisation de la télédétection et des Systèmes d'information géographique [SIG] dans les projets REDD+; suivi des stocks de carbone à l'échelle projet et gestion des aspects fonciers en relation avec le droit sur le carbone).

Les présents termes de référence s'inscrivent dans le cadre la mise en œuvre de la sous-composante 3.a du PREREDD+ et, notamment de l'activité 2.3 portant sur la mise en place d'un système d'homologation, de notification et registre des projets et initiatives dans les pays du bassin du Congo. Il est en effet planifié d'étendre ce système aux autres pays de la sous-région impliqués au projet, ce qui justifie la nécessité de le tester préalablement de le mettre en service et de l'éprouver en RDC avant d'envisager son extension sur d'autres pays.

La mise en place d'un système de notification et d'un registre des projets REDD est un élément important pour pouvoir :

- réaliser un suivi des projets REDD+,
- s'assurer du sérieux et de l'honorabilité des projets et de leurs promoteurs,
- éviter la superposition des projets sur de mêmes zones et donc la double comptabilisation des crédits carbone,
- recenser les réductions d'émissions espérées et obtenues par les projets,
- recenser les financements entrants,
- veiller au respect des standards sociaux et environnementaux du pays, à la cohérence des projets proposés avec le cadre de mise en œuvre national, etc.

3 Objectifs

L'objectif général consiste à tester l'application informatique du système d'homologation et de notification des projets REDD+ en République Démocratique du Congo. De manière spécifique, il faudra (i) vérifier au niveau de chaque fonctionnalité, l'enregistrement des données, les contraintes de saisie et les règles de validation, (ii) s'assurer que la logique d'orchestration globale de l'application est opérante en vérifiant les séquences, les états et les transitions entre profils, (iii) identifier tous les niveaux de « blocages » et dresser des fiches-incidents, et (iv) spécifier les fonctionnalités additionnelles ou à mettre à jour.

4 Tâches

- a) Rédiger un plan de test du système de notification et d'homologation des projets REDD+ en RDC (dans son état actuel)
 - Collecter l'ensemble des données préalables au test
 - Décrire le scénario à utiliser qui devra prendre en compte les grandes étapes, les acteurs et les profils utilisateurs
 - Rédiger le workflow de l'application (description pour chaque profil utilisateur des tâches à réaliser, et les classer de manière chronologique)
 - Mettre en place un dispositif permettant de consigner pour chacune des fonctionnalités de l'application, les éventuels incidents qui pourront être relevés ainsi que les mesures correctives envisagées

b) Mettre en œuvre le plan de test

- S'assurer de concert avec le spécialiste TIC de la cellule d'appui que l'application reste disponible et fonctionnelle pendant la durée du test et que les « testeurs¹ » disposent des postes de travail opérationnels
- Organiser l'espace physique (salle) alloué au test
- Soumettre des jeux de données dans le système
- Evaluer le comportement de l'interface de l'application pour chaque fonctionnalité

¹ L'équipe des testeurs sera constituée d'un expert de l'OFAC - Italie, les deux experts permanents, deux cadres de la CN-REDD RDC, deux promoteurs de projets de la ville de Kinshasa et de l'expert court-terme d'ONFI.

- Vérifier le « jeu » entre profils utilisateur
- Rédiger des fiches-incidents par fonctionnalité en indiquant sur chaque fiche les références du formulaire concerné
- Proposer les mises à jour de formulaires s'il y a lieu
- Identifier éventuellement les informations à restituer par l'application informatique en guide tableaux de suivi (rapports d'analyse)

c) Rapporter le test

- Dresser un tableau des incidents relevés assortis des actions à conduire en guise de travaux d'accompagnement ou de corrections à apporter à l'application
- Spécifier éventuellement les fonctionnalités à développer ou à mettre à jour

5 Livrables (résultats attendus)

Un rapport de mission constituée des éléments suivants :

- a) Plan de test
- b) Workflow (document présentant les différentes étapes par rôle)
- c) Tableau des incidents relevés assortis des actions à conduire en guise de travaux d'accompagnement ou de corrections à apporter à l'application
- d) Point sur les fonctionnalités à développer ou à mettre à jour

NB : Il est également attendu de l'expert une feuille de temps remplie et signée.

6 Durée et lieu

Le test est programmé pour une durée de (03) trois jours à Kinshasa, du 12 au 14 juin 2014.

7 Chronogramme

N°	Action	Intervenants	Date de début	Date de fin	Expertise CT (h/j)	Per diem
1	Préparation de l'activité (OFAC –RDC et CN- REDD RDC)	STIC et CM (CA)	01/02/2014	01/02/2014		
3	Rédiger le workflow de l'application (par profil d'utilisateur)	STIC (CA)	01/02/2013	31/03/2014		
4	Rédiger le plan de test du système de l'application	STIC (CA) et expert court-terme ONFI	01/04/2014	30/04/2014		
5	Voyage de l'expert de la CA pour Kinshasa	Assistante Administrative CA	09/06/2014	10/06/2014		2
7	Voyage de l'expert court- terme vers Kinshasa	Assistante Administrative CA	10/06/2014	11/06/2014	1	1 x 2
8	Mettre en œuvre le plan de test	un Expert court-terme ONFI, un expert de la CA, un expert de l'OFAC, deux promoteurs de projets REDD+, deux cadres de la CN-REDD RDC	12/06/2014	14/06/2014	3	3 x 2
9	Voyage retour (des experts) et rapportage	Expert court-terme ONFI et CA	15/06/2014	15/06/2014	1	1x2

8 Experts mobilisés

Noms et prénoms: Kemavo Anoumou, Expert international

Profil recherché pour l'expert court-terme : Expert en Organisation et Systèmes d'Information dans le

secteur de l'Environnement et des Forêts

Responsabilités dans l'exécution de la mission : cf. Chronogramme

CVs : en pièce jointe

9 Lignes budgétaires à imputer

Ligne	Etat	Exécuté	Billets d'avion		Billets d'avion		h/j ECT ONFI		Nombre de	
budgétaire	combiné	par	international		régionaux				perdiems	
	(ligne et rubrique)		Restant	Demandé	Restant	Demandé	Restant	Demandé	Restant	Deman dé
Activité 2.3		ONFI et WINROCK	1	1	8	1	10	5	90	12

10 Moyens mis en place par le projet PREREDD+ et la sous-composante

Les experts bénéficieront des per diem et des billets d'avion (international pour l'expert court-terme et régionaux pour un expert de la Cellule d'appui) pris en charge par la sous-composante 3A.

11 Rémunération des ECT et prise en charge des frais de mission

Les honoraires des experts court-terme et les frais de mission sont résumés dans le tableau ci-après.

Désignation	Quantité (h/j)	Taux (euros)	Montant (euros)
Honoraires ECT Int. ONFI	5	800	4000
Honoraires ECT (Winrock International)	0	800	0
Honoraires ECT int. WWF	0	400	0
Honoraires ECT int. WCS	0	400	0
Honoraires ECT nat. WWF	0	240	0
Honoraires ECT nat. WCS	0	240	0
Per diem ECT int.	5	150	750
Perdiem ECT nat.	0	150	0
Per diem ELT	5	150	750
		Total	5500

12 Soumission et approbation des TdR

Soumis à la CGP le	Signature
Approuvé par la CGP le	Signature